

HABAY INFO



#8 NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2020

SOMMAIRE

- 2**
L'avenir de la commune
YUUGI – le messenger créateur de liens citoyen
- 3**
Remise de la carte de fréquentation du recyparc
COVID-19 – Avez-vous droit à une aide sociale ?
- 4**
La commune d'Habay recrute (2 postes)
- 6**
Du nouveau dans le tri des déchets : les langes
- 8**
Lancement de Give a Day pour Habay et Tintigny
Plastiques agricoles, nouvelle organisation
- 9**
Se raccorder à l'égout ? une obligation !
Gestion de l'accueil extra-scolaire et repas (écoles)
Marbehan, Bois des Isles
- 10**
De la tradition et du local au SI Marbehan
- 11**
Club de Gymnastique pour Dames
Du radon dans votre habitation ? Faites le test
Piscine et clubs sportifs au Pachis
- 12**
Le couloir de secours, un communiqué de l'AWSR
- 13**
Campagne « ORANGE »
15-16-17 janvier 2021... Îles de Paix
- 14**
Les conférences d'automne du Musée Gaumais
- 15**
Venez découvrir le cabaret littéraire !
À épingler dans vos agendas !
- 16**
Vente de sapins de Noël
Agenda



SERGE BODEUX – BOURGMESTRE

Quelle fichue période nous vivons...

Nous pensions avoir fait le plus dur, mais ce n'est pas du tout le cas et ce qui s'annonce n'est pas de bon augure. Et pourtant, que d'efforts nous avons faits, que de privations nous avons acceptées, que de séparations nous avons endurées ; qui ont porté leurs fruits certes, mais « l'ennemi » nous est revenu.

Et il faut se remettre à prendre toutes les mesures nécessaires, pour nous protéger, bien sûr, mais aussi pour protéger les autres vis-à-vis desquels nous avons nos responsabilités. Nous savons que nous sommes tous les vecteurs potentiels de ce virus, qui ne peut rien faire sans nous, qui a besoin de nous pour se déplacer et aller s'installer chez les autres. Nous savons donc que le seul moyen actuel de l'arrêter est de ne pas l'emmener en co-voiturage pour l'amener chez des parents, des amis.

Il nous faut reprendre les règles que nous pensions pouvoir oublier si nous voulons continuer à voir toutes celles et tous ceux que nous aimons : nous tenir suffisamment éloignés, respecter la distanciation sociale, porter le masque encore et encore, nous laver les mains, éviter les regroupements, ...

Alors, comment passerons-nous les fêtes de fin d'année ? Les réveillons de Noël et du Nouvel An ? Impossible de répondre à cette question mais en fonction des efforts que nous ferons, peut-être pourrions-nous espérer nous retrouver en famille pour les fêtes.

Oui, c'est une période difficile qui nous attend mais bien d'autres avant nous ont connu des périodes plus sombres avant de recouvrir une vie normale.

Alors, courage, et (com)portons-nous bien.

SI VOUS VOULEZ PUBLIER UN ARTICLE



Le BIC sera distribué le premier mercredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre de chaque année.

Pour tenir les délais de mise en page, d'impression, ... il faut nous faire parvenir les articles **1 mois avant la sortie du numéro**.
Au niveau technique :

- Fichier texte
- Fichier(s) image(s) séparé(s) : résolution 300 dpi
- Si vous avez une affiche : résolution 300 dpi format PDF

À envoyer à l'adresse : bic@habay.be

Pour le prochain numéro du **BIC #9** :

Fin de la réception des articles :
15/12/2020
Sortie PDF (site internet) :
11/01/2021
Distribution :
19/01/2021



www.habay.be

**Récolte
des idées
Jusqu'au
15 décembre**



CITOYEN

L'AVENIR DE LA COMMUNE

**La Commune de Habay consulte toute la région
en vue de récolter des idées pour réaliser des projets d'investissement.
N'hésitez pas à partager vos idées pour soutenir votre commune !**



Le budget participatif permettra à la commune de Habay d'impliquer les associations situées sur son territoire dans l'élaboration d'un projet, en partie financé par l'entité communale. L'enveloppe budgétaire consacrée aux concepts, préalablement votés par les citoyens et retenus par un comité de validation élu en contrepartie, aura une valeur de 15.000 €.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Nous sommes preneurs de tous projets constructifs et bienveillants qui touchent par exemple à la mobilité, l'environnement, le bien-être animal, la culture et bien d'autres.

Le calendrier

Jusqu'au 15 décembre > Récolte des idées
16 décembre au 31 décembre > Validation des projets
1 janvier au 31 janvier > Vote des citoyens
En février > Annonce des résultats

Intéressé(e) de participer au développement du territoire communal, comme vous le souhaitez ?

**<https://habay.citizenlab.co/fr-BE/>
ou contactez-nous par mail à projetCit@habay.be**

Nous souhaitons faire participer les citoyens de la Commune de Habay dans le développement des infrastructures et de l'environnement. Nous sommes, en effet, constamment à la recherche des meilleures idées afin d'améliorer le cadre de vie de nos habitants.

YUUGI - LE MESSENGER CRÉATEUR DE LIENS

Un nouveau service de création de lien social est né.

Vous vous sentez seul et vous aimez envoyer et recevoir du courrier, faire de nouvelles connaissances, échanger sur votre quotidien, manifester et recevoir ces petites attentions qui vous font sentir exister, partager vos expériences et vos passions... **Yuugi est un service gratuit d'échanges de correspondances qui met en relation des personnes de tous âges par le biais de l'échange de courrier postal ou électronique.**

Parce que les contacts sociaux font partie des besoins fondamentaux de chacun d'entre nous. Parce que certaines personnes se sentent seules. Parce que le sentiment de solitude, l'impression d'être déconnecté des autres, peut être une réelle souffrance. Parce qu'il est très agréable de développer de nouvelles relations au-delà de nos liens familiaux, amicaux et de voisinage.

Pour vous y inscrire, rien de plus simple !

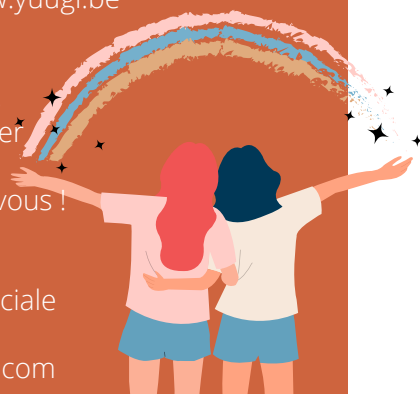
> Vous nous appelez les lundi, mercredi ou vendredi de 10 à 16h au 067 400 410

OU

> Vous nous laissez vos coordonnées via le formulaire en ligne de notre site www.yuugi.be

Nous nous réjouissons de vous accueillir parmi nos yuugies et avec vous de tisser ces liens qui manquent. D'ici là prenez bien soin de vous !

Action en partenariat
avec le Plan de Cohésion sociale
0498 87 72 45
ou pcstintignyhabay@gmail.com





PENSEZ À REMETTRE VOTRE CARTE DE FRÉQUENTATION DU RECYPARC À TEMPS !

Vu la fermeture du Recyparc de mi-mars à mi-mai, les citoyens n'ont pu compléter leur carte de fidélité qui donne droit à 2,5 € par passage/mois, avec un maximum de 10 passages (25 €).

Le Collège a proposé au Conseil d'accorder, à titre de compensation, l'équivalent de deux passages.

Le Conseil communal réuni en séance du 30 septembre 2020 a décidé à l'unanimité de déroger au règlement en vigueur relatif à l'octroi d'une prime pour fréquentation du recyparc pour l'année 2020 et **d'octroyer deux cachets sur la carte de fidélité du recyparc, sans avoir fréquenté le parc**, en raison de la pandémie de COVID-19.

D'autre part et exceptionnellement, le Collège communal a décidé d'autoriser **le dépôt des cartes de**

fréquentation du recyparc dans les boîtes aux lettres des villages (même boîtes aux lettres que pour les relevés des compteurs d'eau).

Ces boîtes aux lettres seront relevées deux fois par semaine par le personnel communal.

Attention : la fin de l'année approche et n'oubliez surtout pas de rentrer votre carte avant le 31 décembre sinon vous perdez la compensation financière.

**POUR RAPPEL, LA DATE ULTIME
POUR REMETTRE VOTRE CARTE
EST FIXÉE AU 15 JANVIER 2021 !
SOYEZ PRÉVOYANT ET RENTREZ VOTRE
CARTE DÈS QUE CELLE-CI EST COMPLÈTE**

Liste des boîtes aux lettres pour le dépôt de vos cartes de fréquentation du recyparc :

HABAY-LA-NEUVE	Maison Vidrequin (bâtiment de Must FM) Centre culturel Administration communale	Place Pierre Nothomb (boîte aux lettres blanche) Rue d'Hoffschmidt, 27 Rue du Châtelet, 2
HABAY-LA-VIEILLE	Ecole communale (ancien bâtiment)	Place St-Etienne, 2
MARBEHAN	Ancienne mairie Service des Travaux	Grand'Rue, 54 Rue du Pont de Virton (entre Rulles et Marbehan)
RULLES	Service des Travaux	Rue du Pont de Virton (entre Rulles et Marbehan)
HOUEMONT	Ecole communale	Rue des Ecoles, 6

COVID-19 – AVEZ-VOUS DROIT À UNE AIDE SOCIALE ?

OÙ S'ADRESSER ?

Au CPAS : place Saint-Etienne, 7
à 6723 Habay-la-Vieille.

Les assistantes sociales vous reçoivent
sur rendez-vous (063/42.01.00)

Aide à destination
des citoyens
impactés
financièrement
par la crise du
coronavirus
Covid-19

Les CPAS vont octroyer des aides
matérielles, sociales, médicales,
médico-sociales ou psychologiques
aux personnes qui ne peuvent
plus faire face à des dépenses
quotidiennes ou liées à des soins
médicaux en raison de la crise du
coronavirus.

A qui s'adresser ?

Après du CPAS de votre commune, qui
fera une analyse de votre demande

COVID 19

Avez-vous droit
à une aide sociale ?





LA COMMUNE DE HABAY RECRUTE



UN EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION (H/F) à l'échelle D4 à temps plein, sous régime contrac- tuel avec spécialisation en population / état-civil

Conditions :

- > être ressortissant ou non d'un pays de l'Union européenne ; Pour les ressortissants hors Union européenne : être en possession d'un permis de travail ;
- > jouir de ses droits civils et politiques ;
- > être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction exercée ;
- > avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction exercer ;
- > avoir satisfait aux obligations des lois sur la milice pour les candidats masculins en âge de les justifier ;
- > être âgé de 18 ans au moins ;
- > posséder un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou un titre de compétence de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou posséder un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon ;
- > posséder un permis de conduire B ;

Toutes les conditions précitées doivent obligatoirement être remplies à la date de clôture de rentrée des candidatures. Les candidats qui ne répondront pas à l'ensemble des conditions à la date de clôture ne seront pas invités à présenter les épreuves.

Description de la fonction :

Le candidat sera affecté au service population et devra pouvoir traiter certains dossiers du service état civil. Il sera notamment chargé :

- > d'accueillir le public se présentant au service population ;
- > de répondre au téléphone ;
- > de délivrer divers documents administratifs relatifs aux services population et état civil tels que extraits du registre de la population, certificats de vie, résidence, nationalité, autorisations parentales, engagements de prise en charge, certificats d'abattage, actes d'état civil... ;
- > d'enregistrer des déclarations de cohabitation légale, de dons d'organes, des dernières volontés, d'euthanasie... ;
- > d'enregistrer et traiter tous changements de domicile : entrées, sorties, mutations intérieures, inscriptions d'office, radiations d'office, départs vers l'étranger ;

- > de traiter les demandes de permis de conduire, passeports et cartes d'identité et en assurer le suivi ;
- > d'instruire un dossier en vue de son traitement par l'office des Etrangers ;
- > de traiter les dossiers du service de l'état civil (reconnaisances pré et post natales, naissances, mariages, divorces, nationalité, décès, cimetières) ;
- > traiter le courrier, les e-mails ;
- > préparation des dossiers pour le Collège communal et exécution et suivi des décisions du Collège communal.

Le candidat doit satisfaire à l'examen de recrutement prescrit consistant en trois épreuves : Voir site internet de la Commune de Habay <https://www.habay.be/>

Profil :

- > être discret et réservé
- > avoir l'esprit d'équipe ;
- > savoir prendre des initiatives ;
- > être disponible ;
- > être patient ;
- > avoir des capacités d'accueil et d'écoute.

Traitement :

Le candidat retenu sera rémunéré sur base de l'échelle D4 rattaché à l'indice pivot 138,01.

Sous peine de nullité, le dossier de candidature doit être adressé, sous pli recommandé ou contre accusé de réception

**au Collège communal de la Commune de HABAY,
Rue du Châtelet 2 à 6720 HABAY-LA-NEUVE
pour le 24 novembre 2020 au plus tard.**

Le dossier comprendra obligatoirement les documents suivants :

- > lettre de motivation ;
- > curriculum vitae ;
- > extrait d'acte de naissance ;
- > certificat de domicile et de nationalité ;
- > extrait de casier judiciaire ;
- > justificatif(s) ou attestation(s) d'expérience professionnelle ;
- > copie du diplôme ;
- > copie du permis de conduire ;
- > copie du permis de travail pour les ressortissants hors Union européenne.

Les dossiers incomplets à la date de clôture des candidatures seront classés sans suite.



UN AGENT ADMINISTRATIF CONTRACTUEL (m/f) à temps plein – échelle D4 / service des finances

Conditions :

- > avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- > jouir des droits civils et politiques ;
- > être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- > être âgé de 18 ans au moins ;
- > justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- > être porteur d'un permis de conduire de la catégorie B ;
- > être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les non-ressortissants de l'Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'ARG du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
- > diplôme : être porteur d'un diplôme d'enseignement secondaire supérieur (à orientation en rapport avec la fonction : économique, comptable est un atout) ;
- > réussir un examen consistant en trois épreuves ;
- > avoir des connaissances en comptabilité et ou finances communales est un atout.

Contrat : l'agent sera engagé sous contrat de travail à durée déterminée de 6 mois. Après évaluation, son contrat sera porté à temps plein durant une période de 6 mois pour être reconduit à durée indéterminée ensuite en cas d'évaluation à nouveau positive.

Echelle : D4

Epreuves : voir site internet de la Commune de Habay : <https://www.habay.be/>

Profil :

- > volonté de s'investir dans la vie communale, d'apprendre et de se former ;
- > esprit d'analyse et de synthèse ;
- > capacité à respecter la hiérarchie, à travailler en équipe et collaboration avec les autres services communaux ;
- > disponibilité et flexibilité d'horaire en cas de nécessité pour le bon fonctionnement du service ;
- > efficacité, autonomie, rigueur et polyvalence ;
- > être avenant ;
- > sens de l'organisation (ordre et méthode, respect des délais)
- > très bonne expression orale et écrite, capacités rédactionnelles ;
- > maîtrise des outils informatiques : Word, Excell, Powerpoint, logiciels mis à disposition par la Commune ;
- > accepter de se former dans toutes les matières qui touchent aux finances communales.

Tâches (liste non exhaustive) :

- > suivi des décisions du Collège communal ;
- > encodage des factures et des bons de commande ;
- > préparation et gestion des règlements taxes et redevances ;
- > préparation du budget communal et des modifications budgétaires ;
- > préparation de contrats de travail et suivi – remplacement – avenants – maladie (APE, personnel d'entretien et de surveillance du temps de midi dans les écoles ;
- > établissements des documents administratifs tels que formulaires ONEM, risques sociaux, C4, ...
- > suivi et gestion des conventions communales ;
- > établissement des dossiers de subventions : ATL, cohésion sociale, APE, AWIPH... ;
- > gestion et suivi des commandes des fournitures scolaires ;
- > suivi de la législation relative à la distribution d'eau ;
- > ...

Les documents suivants devront être communiqués par envoi recommandé ou contre un accusé de réception, à

Monsieur le Bourgmestre

Rue du Châtelet 2 à 6720 HABAY-LA-NEUVE

pour le 24 novembre 2020 au plus tard :

- > lettre de motivation ;
- > curriculum vitae détaillé ;
- > extrait d'acte de naissance ;
- > extrait du casier judiciaire ;
- > certificat de domicile et de nationalité ;
- > copie de permis de conduire ;
- > copie du diplôme exigé.





LES LANGES, DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES ? NON, NON, NON !

À partir du 1^{er} janvier 2021, les langes sont à jeter dans les déchets résiduels... Car dans les déchets organiques, c'est ... zéro plastique !

Aujourd'hui, les langes sont composés ... de plastique !

Ces dernières années, la composition des langes (au niveau des absorbants) a fortement évolué. Les fabricants ont en effet remplacé la cellulose (matière naturelle biodégradable) par des matières plastiques super absorbantes (non biodégradables). Si, auparavant, il y avait un intérêt à jeter les langes d'enfants dans les déchets organiques, aujourd'hui ce n'est plus du tout le cas, bien au contraire.

Pour le compost, c'est important

Nos déchets organiques (restes de repas, épluchures, petits déchets de jardin, essuie-tout, papiers et cartons souillés par de la nourriture...) sont en effet biométhanisés et transformés en compost. Ce compost est utilisé en agriculture pour enrichir la terre. IDELUX Environnement souhaite que ce compost soit le plus pur possible afin de préserver les sols. Le personnel technique d'IDELUX travaille quotidiennement à améliorer cette qualité en adaptant les techniques de broyage et de tamisage, en surveillant les paramètres du compost (température, humidité...). En fin de process, le compost produit est analysé par un laboratoire indépendant. Mais pour arriver à un compost

exempt de plastique, la seule solution 100 % efficace reste un « tri à la source », c'est-à-dire chez nous, irréprochable !

Au 1^{er} janvier 2021, la consigne de tri des langes d'enfants change

Jeunes parents, grands-parents, personnel de la petite enfance (puéricultrices, accueillantes, institutrices maternelles, infirmières...), ce changement de consigne vous concerne. À partir du 1^{er} janvier 2021, il faudra donc jeter les langes dans les déchets résiduels :

- > pour les communes en sacs > jetez les langes dans le sac translucide ou conteneur « déchets résiduels » ;
- > pour les communes en duobac > jetez les langes dans le côté gris du duobac ou conteneur « déchets résiduels ».

Les litières biodégradables, les sacs à pain, les essuie-tout, les cartons à pizza... dans les déchets organiques ? Oui, oui, oui !

Si le plastique nuit à la biométhanisation, les déchets biodégradables tels que les litières en copeaux de bois, les sacs à pain en papier, les essuie-tout, les cartons à pizza... sont eux bénéfiques au procédé car ils sont source de carbone. Ils sont donc à jeter dans les déchets organiques. Vous voulez une astuce ? Utilisez vos sacs à pain dans votre poubelle de cuisine pour emballer vos épluchures et vos restes de repas. C'est plus propre, plus facile et bon pour la biométhanisation.



Questions fréquentes

Que dois-je faire en tant que ménage ?

Nous vous conseillons d'adapter la poubelle de salle de bain et celle de la chambre de bébé. Prévoyez une poubelle « déchets résiduels » adaptée à la quantité de langes que votre bébé produit. Pour les flacons en plastique, mettez-les de côté. Ce sont des « emballages PMC » recyclables. Ils sont donc à déposer dans votre sac bleu PMC ou au recyparc.

Que dois-je faire en tant que gardienne d'enfants ou responsable d'une crèche ?

Votre collectivité produira dorénavant plus de déchets résiduels et moins de déchets organiques. Vous devez donc prévoir des sacs ou des conteneurs résiduels en suffisance. Si besoin, n'hésitez pas à contacter les conseillers d'IDELUX Environnement 063 231 987 qui se tiennent à votre disposition pour vous aider dans cette transition (conseils, visuels pour les poubelles de tri, affiches et flyers de sensibilisation pour les parents...).

Cela va-t-il coûter plus cher ?

Vous utilisez des sacs ? Il suffit d'acheter plus de sacs résiduels et moins de sacs biodégradables. Le prix des sacs étant souvent proportionnel à leur volume, cela ne devrait pas impacter votre budget.

Vous utilisez un duobac ? Pas de changement pour vous, le coût d'un kilo de déchets est le même qu'il soit du côté organique ou du côté résiduel.

Vous utilisez des conteneurs monobac ? Il faudra adapter vos conteneurs résiduels et organiques en conséquence. Renseignez-vous auprès de votre commune pour connaître les modalités d'obtention et les coûts des différents conteneurs.

Les langes lavables sont-ils une alternative ?

Oui, certainement, l'utilisation de langes lavables est plus écologique et aussi plus économique. Cela permet d'éviter 850 kg de déchets par enfant en deux ans et demi ! Côté budget, le calcul est simple : de 1 350 € à 2 250 € pour les langes jetables contre de 800 € à 1 200 € pour la version lavable tout inclus (achat des langes, lavage et voiles de protection inclus).

Et les versions modernes sont bien plus faciles à utiliser que les langes de nos grand-mères.



Plus d'info : www.idelux.be > Déchets

**LANCEMENT DE LA PLATEFORME DE VOLONTARIAT GIVE A DAY POUR HABAY ET TINTIGNY**

Vous êtes bénévole et vous cherchez une activité ? Vous êtes à la recherche de volontaires ? La nouvelle plateforme de volontariat pour Habay et Tintigny est faite pour vous !

En tant que volontaire, vous trouverez rapidement les activités proposées par les associations, communes et autres acteurs de terrain. L'inscription est rapide et vous permet de mettre en avant vos centres d'intérêts et vos disponibilités en tant que bénévole.

En tant qu'association et acteurs de terrain, vous pourrez trouver rapidement les bénévoles de nos communes, publier les activités pour lesquelles vous recherchez des volontaires, mais vous aurez aussi à disposition un outil de gestion de vos volontaires qui vous permet de communiquer vos demandes, d'indi-

quer qui a travaillé pour vous, de gérer vos bénévoles, de planifier des actions récurrentes ou ponctuelles et d'automatiser l'administration de votre volontariat.

**Rendez-vous sur le site
www.giveaday.be/habay-tintigny**

**Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez
le Plan de Cohésion Sociale Habay – Tintigny :
Marine THOMAS – 0498/87.72.45
pcstintignyhabay@gmail.com**

**PLASTIQUES AGRICOLES – NOUVELLE ORGANISATION EN 2021 !**

Plastiques agricoles Nouvelle organisation en 2021

Le recyclage des plastiques agricoles rencontre aujourd'hui d'importantes difficultés tant au niveau du recyclage qu'au niveau financier. Dès lors, afin de diminuer les coûts et de pouvoir maintenir ce service, IDELUX Environnement a dû définir de nouvelles consignes pour la collecte de vos plastiques agricoles.

Désormais, les consignes de tri sont différentes selon la période de collecte.

1^{ère} collecte – printemps (février > juin)

Déchets acceptés ? **UNIQUEMENT :**

> films d'enrubannage en PELL (polyéthylène très basse densité) bien propres.

PAS DE BÂCHES D'ENSILAGE, SACS, BIG BAGS, FICELLES, FILETS OU BIDONS !

Ni de terre, déchets de fourrage, pneus et autres indésirables.

2^{ème} collecte – automne (septembre > décembre)

Déchets acceptés ? **UNIQUEMENT :**

- > bâches d'ensilage en PELD (polyéthylène basse densité) bien propres ;
- > sacs en plastique et big bags propres ;
- > ficelles et filets propres, en sacs ;
- > bidons en plastique, non toxiques, vides et propres, avec bouchons.

PAS DE FILMS D'ENRUBANNAGE !

Ni de terre, déchets de fourrage, pneus et autres indésirables.

Pensez-y dès aujourd'hui ! Ces nouvelles dispositions impliquent une réorganisation au niveau de votre exploitation agricole. Il est en effet essentiel de trier ces déchets correctement dès qu'ils sont produits.

Le succès de cette collecte dépend exclusivement du respect des consignes de tri. Merci pour votre collaboration.



SE RACCORDER À L'ÉGOUT ? UNE OBLIGATION !

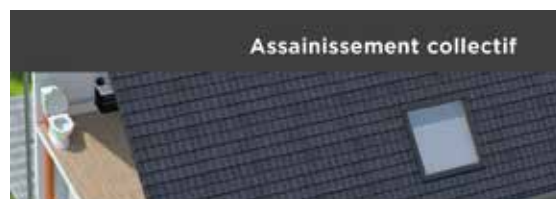
Les services d'IDELUX Eau, en charge de l'exploitation des stations d'épuration dans la province du Luxembourg, constatent que la quantité d'eaux usées qui arrivent jusqu'aux stations d'épuration publiques est nettement inférieure à la capacité de traitement prévue. Une des causes de ce problème est l'absence de raccordement d'une partie des habitations situées le long d'un égout.

Si votre habitation n'est pas raccordée aux égouts, vos eaux usées soit s'infiltrent dans le sol, soit aboutissent directement dans un cours d'eau ... Aucune de ces destinations n'est acceptable car elles sont sources de pollution. Si votre habitation se situe en zone d'assainissement collectif et qu'il y a un égout dans votre rue, votre habitation doit y être raccordée. Il s'agit d'une imposition du Code de l'eau.

Pour savoir si votre habitation se trouve en zone d'assainissement collectif, si un égout passe dans votre rue et si cet égout est connecté à une station d'épuration, renseignez-vous auprès de votre administration communale ou sur le site www.spge.be, onglet « Cartographie de l'assainissement ».

Quand dois-je raccorder ma maison ? Quelles en sont les différentes étapes ? Quels sont les équipements nécessaires ? Que faire si ma rue n'est pas encore équipée d'un égout ?

>>> Plus d'infos via la brochure « Se raccorder à l'égout ? » téléchargeable sur www.idelux.be
> Eau > Quel est mon régime d'assainissement et quelles sont mes obligations ? > Quelles obligations respecter en zone d'assainissement collectif ?



SE RACCORDER À L'ÉGOUT ? UNE OBLIGATION !



ŒUVRES SOCIALES (GESTION DE L'ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE ET REPAS DANS LES ÉCOLES)

Dans le but de mieux gérer et coordonner le service, une directrice a été nommée. Mais en plus de son mi-temps « Oeuvres sociales », elle travaillera dans son deuxième mi-temps pour gérer le personnel de nettoyage et de surveillance des repas scolaires. Depuis des années et des années, des lacunes subsistent à ce niveau. La nouvelle directrice, Nancy Lucas, s'occupera des horaires, des remplacements, de la formation du personnel et contrôlera la bonne réalisation du travail, tout en faisant régulièrement rapport à la commune. Elle est en place depuis septembre et déjà aujourd'hui, on peut constater des améliorations dans la gestion.

MARBEHAN, BOIS DES ISLES

Lors de sa séance de septembre, le Conseil communal a validé un cahier des charges qui permettra de désigner un auteur de projet pour la réalisation d'un bâtiment, principalement dédié au sport, sur le site du Bois des Isles à Marbehan. Une première rencontre préalable avec les clubs locaux avait été organisée pour définir les premiers besoins : salle de sport, rangements, cafétéria, salle de réunion, etc... Un budget de maximum 1 500 000 € htva a été retenu et pour cette raison, une inscription de 185 000 € est reprise dans les modifications budgétaires pour le bureau d'études.

Suivi : dès le retour des modifications budgétaires de la tutelle (environ un mois), l'appel pourra être lancé pour pouvoir désigner un auteur de projet.



DE LA TRADITION ET DU LOCAL AU SI MARBEHAN

Toutes les occasions sont bonnes pour nous rendre visite au SI Marbehan installé à l'intérieur de la gare.

Régulièrement des expositions vous sont proposées dans l'espace accueil. Actuellement ce sont les peintures à l'huile réalisées par Françoise Feltesse de Marbehan qui sont exposées : [à voir jusqu'au 21 janvier 2021.](#)



En façade, la vitrine présente une décoration différente chaque mois. **En septembre**, le thème retenu était « L'Ecole Autrefois ». Il a permis aux enfants de l'école communale de Marbehan de découvrir la vie à l'école de leurs grands-parents. Ce fut aussi l'occasion pour des résidents du Refuge de se remémorer les bons (et les moins bons) souvenirs de l'école d'avant.



En octobre, c'était la grande lessive avec « Les lavandières ».

Et pour l'instant, le matériel utilisé par les anciens brasseurs trônent fièrement dans l'espace terrasse. Nous adressons un merci tout particulier à Marie-Claire Martin qui nous prêtent généreusement tout ce matériel.

Depuis le 10 octobre vous pouvez aussi vous approvisionner en produits.

Du café, de la pâte à tartiner, du chocolat et des sachets de friandises de chez Jean le chocolatier, du Miel des Butineuses du Chenêt de Marbehan, de la bière Rulles, de l'Orval, du jus de pomme de Rache-court ou encore de l'eau Valvert.

Et ce n'est pas tout.

Depuis la rédaction de cet article, d'autres produits locaux sont venus étoffer la gamme proposée au SI Marbehan.

Rendez-nous visite du mardi au samedi.

Nous sommes ouverts aux heures suivantes :

- > Mardi et jeudi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- > Mercredi : de 14 h à 18 h
- > Vendredi et samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h

Avec une nocturne – ouvert jusqu'à 21 heures – tous les 3^{ème} jeudi du mois, soit le 19 novembre et le 17 décembre 2020.





PISCINE ET CLUBS SPORTIFS AU PACHIS

L'asbl Complexe Sportif et Culturel Le Pachis remercie les baigneurs qui malgré la situation actuelle viennent nager ou jouer dans le respect des protocoles du secteur sportif.



Pour rappel, vous trouverez les informations sur les ouvertures et réservations piscine sur la page facebook du complexe, accessible même sans compte.



Merci également aux clubs qui maintiennent leurs activités en respectant à la lettre les mesures mises en place.

Prenez soin de vous.

CLUB DE GYMNASTIQUE POUR DAMES

Le Club de Gym des Dames et Jeunes Filles s'adresse à toutes les dames qui souhaitent retrouver la forme ou tout simplement la conserver. Venez nous rejoindre à l'école de la Communauté française, rue de la Courtière à Habay-la-Neuve, tous les **mercredis de 20 h à 21 h** – la saison 2020/2021 est ouverte.



Au programme : Gymnastique tonique en musique, renforcement des fessiers, renforcement des abdos, endurance, résistance, souplesse et Bonne Humeur.

Renseignement complémentaire après 18 h au 063/42.32.25 (Nicole) ou au 063/42.27.93 (Michèle).

DU RADON DANS VOTRE HABITATION ? FAITES LE TEST POUR VOUS PROTÉGER !

Le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans les sols et les roches. Après le tabac, il est la 2^{ème} cause de cancer du poumon. Fortement présent en province de Luxembourg, sa concentration est trop élevée dans près d'1/5^{ème} des bâtiments analysés.

Utiliser un détecteur est le seul moyen de savoir s'il y a trop de radon. La mesure doit avoir lieu durant 3 mois en période froide. Le prix de 15 € inclut l'analyse en laboratoire et l'accompagnement si la norme est dépassée. En effet, des solutions existent et la Province de Luxembourg est là pour vous aider.

Commandez votre détecteur de préférence via le formulaire sur <https://www.actionradon.be/> ou auprès du Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Luxembourg, via samilux@province.luxembourg.be (avec vos coordonnées complètes) ou par téléphone : 084 31 05 03.





LE COULOIR DE SECOURS : UN LAISSEZ-PASSER POUR LA VIE ! Communiqué de l'AWSR

Depuis ce 1^{er} octobre, être dans les files change drastiquement : la règle du couloir de secours est d'application.

Dans son souci constant de préserver les vies humaines sur les routes et de soutenir l'effort constant des services de secours, l'Agence wallonne pour la Sécurité routière sensibilise les automobilistes à rendre cette pratique systématique en cas de file.

En effet, à l'entente de sirènes de véhicules de secours, nombre d'usagers de la route sont bien trop souvent désespérés voire paniqués, provoquant un blocage de la voirie bien involontaire. Il faut se bouger, mais comment ?

Désormais, tout cela devient plus clair : **dès qu'un ralentissement ou un embouteillage** se forme, sur une voie publique à deux bandes de circulation (dans le même sens), il s'agit de **créer un couloir entre la voie de gauche et celle de droite**, en s'écartant de part et d'autre de la route pour laisser passer les éventuels services de secours. En présence de trois bandes, le couloir se trouvera entre la bande de gauche et la bande centrale. Cette pratique est désormais d'application partout en Belgique, **et pas uniquement sur les autoroutes**. Depuis le 1^{er} octobre 2020 en effet, le code de la route a été adapté en ce sens.

Depuis plusieurs années, cette pratique a démontré son efficacité en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg et en Suisse : elle permet d'augmenter de **40 % les chances de survie** des victimes

d'accidents de la route (selon une étude de l'ASFi-NAG, opérateur de péage autoroutier autrichien). Ça en vaut vraiment la peine !

En 2019, le nombre d'accidents corporels s'élevait à 37.699 en Belgique, dont 10.707 rien que pour la Wallonie. Parmi ceux-ci, on déplore **950 blessés graves et 311 décès** (source : AWSR/STABEL). Un chiffre que l'on voudrait tous voir à la baisse. L'AWSR vise à favoriser la connaissance et la pratique du couloir de secours afin de contribuer à préserver la vie sur les routes wallonnes.

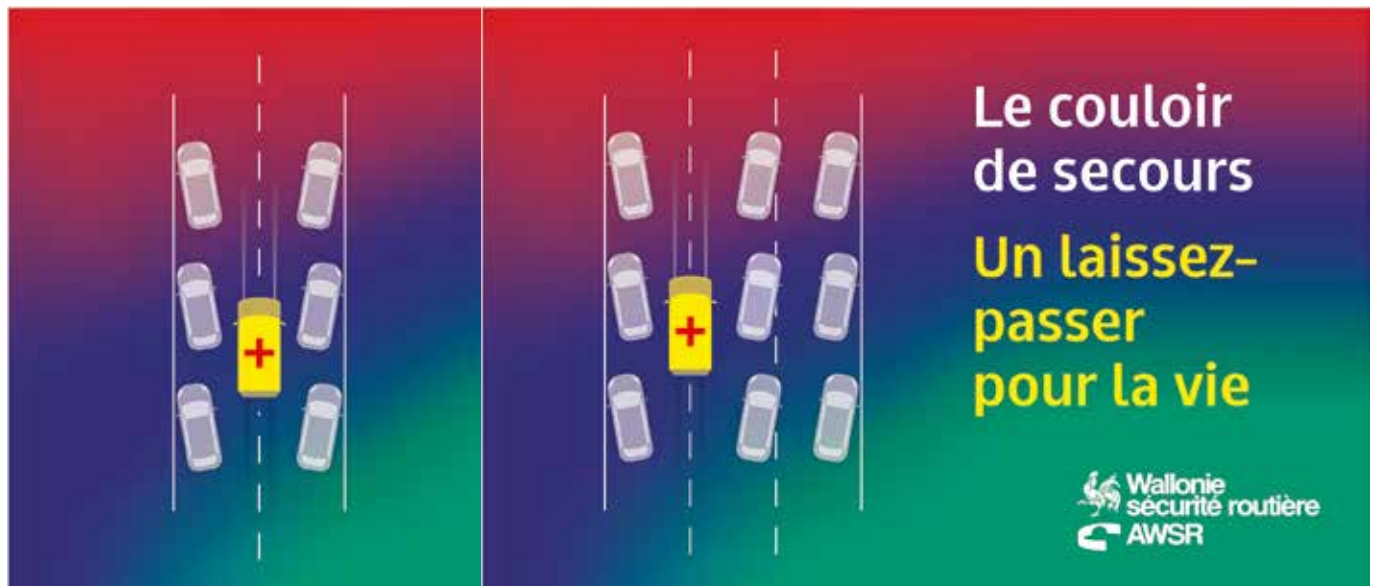
Le couloir de secours : un laissez-passer pour la vie !

Le couloir de secours : un laissez-passer pour la vie, c'est le message que soutient cette campagne durant le mois de novembre de l'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR).

Cette communication sera déclinée sur les 300 panneaux routiers ainsi que sur nos canaux digitaux à partir du 28 octobre 2020 afin de conscientiser les Wallons à un meilleur partage de la route avec les véhicules de secours.

Des partenaires comme Coyote contribuent à cette sensibilisation, en relayant le message de l'AWSR sur leurs supports.

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous !





CAMPAGNE « ORANGE », 16 JOURS D'ACTIVISME CONTRE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES ET LES FILLES !

Participez à notre campagne « **STOP à la VIOLENCE CONTRE les FEMMES** »
en arborant la couleur **orange** pendant les 16 jours d'activisme
et en suivant nos actions sur la page Facebook « Club Soroptimist d'Arlon ».



Écoute Violences Conjugales

0800 30 0 30

24/7 + GRATUIT + ANONYME

15-16-17 JANVIER 2021... ET LA SOLIDARITÉ, DANS TOUT ÇA ?

Avec la pandémie du coronavirus, nous vivons des temps inédits ! Cependant, les inégalités vitales sont encore exacerbées de par le monde.

Nous devons continuer **à faire vivre la solidarité**, mais comment procéder cette année, alors que la crise sanitaire nous empêche de faire du porte à porte et même de récolter des fonds devant les grandes surfaces ?

Nous vous proposons cette année **une vente privée**, c'est-à-dire de prendre contact avec nous ou avec nos bénévoles pour exprimer **concrètement votre volonté de participer à un monde plus juste et plus durable !**

Parmi les articles ci-dessous, faites-nous savoir quels sont ceux qui vous feraient plaisir en échange de vos dons. Il serait déjà possible de les avoir pour les fêtes de fin d'année.

Durant la semaine du 11 au 17 janvier, campagne Iles de Paix, vous trouverez également les modules et les BAP dans la plupart de nos commerces. Après, nous organiserons leur livraison **dans le plus strict respect des mesures sanitaires**.

Une livraison pourra être faite le vendredi 18 décembre, veille des vacances de Noël, ensuite le jeudi 14 janvier et lundi 18 janvier. A préciser lors de votre commande.

- > 4 modules : 6 €
- > 1 BAP, Bon à Planter : 6 €
- > A l'achat d'un bon la Société Royale forestière de Belgique plante un arbre en Belgique
- > 1 sac pour fruits et légumes : 10 €
- > 1 emballage alimentaire réutilisable à la cire d'abeille : 10 €
- > Un don au compte général d'Iles de Paix, rue du Marché, 37 à 4500 Huy.
- > IBAN : BE97 0000 0000 4949 – BIC : BPOTBEB1

Pour toute commande ou toute demande d'information, merci de contacter :

- > Jacqueline Englebert (Marbehan)
063/41.39.12 – marcel.engagebert@gmail.com
- > Marie-Christine Schockmel (Rulles)
0478/91.18.17 – mc.schockmel@gmail.com
- > Marie-Agnès Gérard (Habay-la-Neuve)
063/42.42.63 – marieagerard@yahoo.fr
- > Fabienne Dujardin (Anlier)
063/23.64.53 – fabienne.dujardin@skynet.be
- > Catherine Destombes (Habay-la-Vieille, Hachy)
0472/86.70.08 – destombescath@gmail.com
- > Hélène De Grox (Houdemont, Orsinaing)
063/21.99.75 – helene.degrox@skynet.be

Merci pour votre générosité et votre soutien.

*L'équipe IDP d'Habay,
Catherine Destombes & Hélène De Grox.*





En partenariat avec



LES CONFERENCES D'AUTOMNE DU MUSEE GAUMAIS

SAISON 2020

*Les séances ont lieu au 2^{ème} étage de la
Galerie du Récollet du Musée gaumais*

38-40, rue d'Arlon à Virton – Accessibilité PMR 

Mesures COVID-19 : Veuillez vous munir d'un masque – Respectez la distanciation

Mercredi 04 novembre à 19H

à l'occasion de l'exposition : *Ernest BERNARDY, Natures rêvées...*

Ernest BERNARDY, Cet artiste aux talents multiples

Par M. Emmanuel GREGOIRE, Historien de l'Art,
Professeur à l'Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie (Namur)

Mercredi 18 novembre à 19H

*Le vrai Jurassic park en Gaume : La mer dans nos régions
aux temps géologiques*

Par M. Jean-Luc FREROTTE, Hydrogéologue

Mercredi 02 décembre à 19H

*L'art funéraire et ses témoins en pierre
dans les anciens cimetières de la Lorraine belge*

Par Mme Sylvie ALEXANDRE, Bibliothécaire,
Passionnée d'Histoire et d'histoires, Anc. Présidente du Cercle Brunehaut (Chiny)

Mercredi 09 décembre à 19H

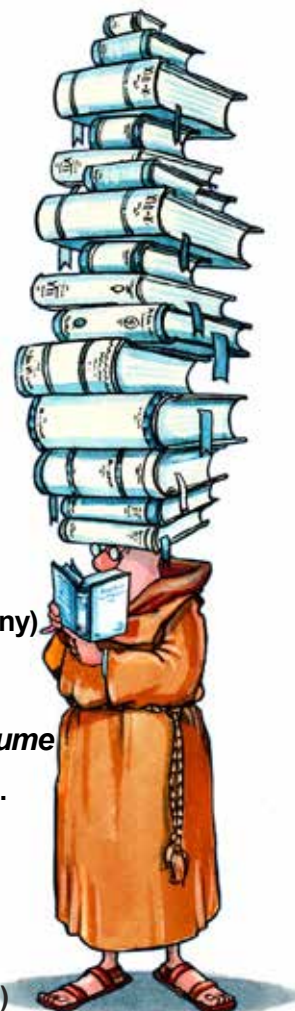
Les architectures de la reconstruction après les Guerres mondiales en Gaume

Par M. Claude FELTZ, Architecte-urbaniste, Professeur honoraire à l'ULg.

Mercredi 16 décembre à 19H

*La charte d'Affranchissement de Virton en 1270.
Contexte historique, évolution, relecture.*

Par M. Jean-Marie YANTE, Professeur émérite d'histoire médiévale (UCL)



Les séances sont suivies d'un drink convivial avec le conférencier.

P.A.F. : 5 € - Abonnement pour 5 séances: 20 €

Infos et abonnements : Tél. +32(0)63 57 03 15 ou courrier@musees-gaumais.be

www.museegaumais.be et page 

VENEZ DÉCOUVRIR LE CABARET LITTÉRAIRE !

Venez découvrir un nouveau spectacle au Syndicat d'Initiative de Marbehan ! Le comédien Miguel Lamoline vous propose un nouveau concept : le cabaret littéraire... un mélange entre le spectacle et la lecture de textes de styles et d'auteurs différents (fables, poésies, extraits de livres, ...).

Un beau moyen pour faire découvrir des auteurs et des ouvrages au public dans une ambiance chaleureuse.

Cela se déroule au Syndicat d'Initiative de Marbehan (Place de la Gare, 2), **le samedi 21 novembre** à 20 h.

La séance dure 2 x 30 minutes.

Réservations obligatoires

au 0478/65.77.38 ou info@marbehan.be.

Prix au chapeau.



À ÉPINGLER DANS VOS AGENDAS !



Votre PC tourne toujours sur Windows 7 ?

Vous voulez donner une seconde vie à votre ancien ordinateur ?

Pourquoi ne pas faire installer une distribution de Linux totalement libre et gratuite, une façon d'aller à l'encontre de l'obsolescence programmée ?

Gilles et Geoffrey de l'EPN de la Province viendront installer la distribution adéquate sur votre PC le jeudi 21 janvier 2021.

Dépôt des PC le mercredi 20 janvier 2021 sur rendez-vous

Retrait des PC le vendredi 22 janvier 2021 sur rendez-vous

Réservation obligatoire
063/40.46.39 – nathalie.epn@gmail.com

Afin de vous permettre de vous former au numérique, votre EPN organise depuis juin 2020 des ateliers en ligne. Nous essayons d'étoffer cette offre.

Pour tout renseignement et/ou réservation, contactez votre EPN.

Ces ateliers sont gratuits !

Atelier « Culture des champignons sur paille et sur bûches de bois » au CRIE d'Anlier

VENTE DE SAPINS DE NOËL

SAMEDI 5 décembre 2020 8h30 - 15h00

Place Pierre Nothomb - Habay-la-Neuve

Nordmann 125-150 20 €

Nordmann 150-175 25 €

Nordmann 175-200 30 €

Nordmann 200-250 35 €

1er choix - production locale en culture raisonnée

Livraison possible +2 €
uniquement à Habay & sur réservation

UNIQUEMENT SUR RESERVATION pour le 14 /11/2020

mail : laurag@ecsaintnicolas.be

tel. : 063 42 26 51

Les amis
de l'école
Ecole fondamentale Saint-Nicolas

**ECOLE
SAINT-NICOLAS**
Ecole fondamentale Habay-la-Neuve

Dimanche 13 décembre - 9 h 30 à 16 h 30

Qu'on les aime, qu'on en ait peur ou qu'on les déteste, il faut bien avouer une chose : les champignons sont des êtres fascinants ! De la levure commune à la truffe légendaire, tout un monde s'offre à nous, à notre compréhension des mystères cachés du monde...et à nos papilles ! Nous vous proposons de découvrir, expérimenter, comparer deux techniques

Jeudi 26 novembre

Théâtre « Un pagé dans la mare » de et avec Vincent Pagé
Le Foyer - 20 h 15 - 12€/8€/1,25€ - www.habay-culture.be

Samedi 05 décembre

Vente de sapins de Noël par l'école Saint-Nicolas sur la place Pierre Nothomb à Habay-la-Neuve

Jeudi 10 décembre

Cabaret citoyen itinérant « D'où je viens Comprendre et ressentir les migrations »
Djibrile, un parcours face à des réalités politiques
Avec Djibrile Camara, l'avocate Alexandra Gardeur et le collectif citoyen de Neufchâteau - Neufchâteau
20 h 15 - 5 € - www.habay-culture.be

Samedi 12 décembre

Le Pachis - 10 €/6 €/1,25 € - www.habay-culture.be
Rencontre d'improvisation : Habérezina vs. 6 clones

Dimanche 13 décembre - De 9 h 30 à 16 h 30

Atelier « Culture de champignons sur paille et sur bûches de bois » au CRIE d'Anlier - 60 €/57 épis
Infos et inscriptions : www.natureattitude.be

Mardi 29 décembre

Spectacle en famille « La porte du diable »
par les Royales Marionnettes - Le Pachis
15 h et 17 h - 5 € - www.habay-culture.be

Du 21 au 23 décembre

Stages de Noël - Centre culturel - 9 h-16 h
A partir de 3 ans - www.habay-culture.be



Editeur responsable : Johan Flammang
Administration Communale de Habay
rue du Châtelet, 2, 6720 Habay-la-Neuve
063 42 30 42

Mise en page et impression : Halle de Han Studio36 063 44 00 67



www.habay.be